



## PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

Les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté, le 12 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2017 de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019.

Le conseil municipal, comme à chaque année, conjugue ses efforts pour maintenir les taux de taxes à un coût le plus bas possible tout en travaillant à l'amélioration et à l'ajout des services disponibles à la population. Le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière demeure comme l'an passé à 0,79 \$/100 \$ d'évaluation. Aussi, les tarifs pour les services demeurent sensiblement les mêmes.

Des projets majeurs, déjà amorcés, seront réalisés ou poursuivis en 2017, notamment :

- L'aménagement d'un accès au développement Montambault sur le chemin du Roy;
- Maintien du programme de réhabilitation aux propriétaires concernés par l'installation ou le remplacement de leur système épurateur afin de les aider à se conformer aux dispositions du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, édicté par le gouvernement du Québec;
- Une audition publique à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec permettra l'étude par cette dernière, de la demande présentée par la Municipalité pour un projet de développement résidentiel d'environ 13 terrains, sur le site du développement Guilbault dans le secteur Grondines. Aussi, puisque la majorité des espaces résidentiels sont comblés, une analyse des besoins futurs permettra le dépôt d'un dossier argumentaire auprès des instances concernées;
- Restauration du Couvent de Deschambault : phase 2;
- Réfection des routes, notamment celles identifiées au plan d'intervention;
- Réfection de la toiture du Moulin de La Chevrotière;
- Caractérisation des milieux humides dans le parc industriel.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document résumant les grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations et à formuler, s'il y a lieu, vos interrogations et commentaires.

En terminant, les membres du conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité se joignent à moi pour vous réitérer nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Gaston Arcand,  
Maire